

travaillant à sanctifier les pères de familles, dont les exemples et l'autorité sont si puissants pour la formation des bonnes mœurs dans la société. A l'exemple de leur Pères, les Barnabites établirent partout de semblables associations.

Ce fut surtout parmi les Angéliques que le saint Fondateur inspira, avec un soin particulier, l'amour de la Communion fréquente. L'angélique Sfondrati atteste que, dans leurs monastères, " la Communion était très fréquente, de presque tous les jours, sinon de tous les religieux, au moins de la plus grande partie. " C'est à cette fréquentation des sacrements qu'il faut attribuer l'origine et la raison de la sainteté de vie que saint Charles admirait chez ces religieux : il les proposait comme modèles à tous les monastères dont il entreprenait la réforme et appelait leur maison de Milan *son joyau*.

Non moins que la Communion fréquente, notre Saint prêchait la nécessité de la ferveur chez les communiants. Ses biographes nous apprennent que toutes les fois qu'il devait donner la sainte Communion, il faisait d'abord une courte allocution, pour exciter les fidèles à s'approcher avec ferveur de la sainte Table.

Les Constitutions des Barnabites, bien que rédigées après la mort du saint Fondateur, sont remplies de son esprit, reproduisent fidèlement la forme parfaite de vie religieuse proposée à ses premiers enfants et nous font connaître ses intentions au sujet de la Communion fréquente.

Ces Constitutions prescrivent aux prêtres la célébration quotidienne de la sainte Messe (ce qui était l'exception au xvii^e siècle) ; à ceux qui ne sont pas prêtres, une participation très fréquente au Mystère eucharistique et la confession avant chaque communion ; aux prêtres, la confession trois ou au moins deux fois la semaine ; à tous, une confession générale deux fois par an. Elles veulent que les jeunes gens et les convers soient instruits avec soin sur l'excellence de ce sacrement, sur les dispositions qu'on doit y apporter et les fruits qu'il faut en retirer ; elles demandent qu'on examine les progrès de chaque religieux dans la vertu ; pour en régler la fréquence ; si quelques-uns demandent à s'approcher de la sainte Table en dehors des jours fixés, on ne répondra pas indistinctement à leurs désirs, mais on tiendra compte des progrès qu'ils ont faits dans la vertu.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici du zèle ardent de saint Zaccaria et de ses premiers fils pour établir la Communion fréquente dans sa Congrégation et chez les fidèles, est confirmé par un fait raconté par Alphonse Paleotto, archevêque de Bologne,